

Le métier. *Spécialiste de la petite enfance, l'éducateur de jeunes enfants assure 4 fonctions : l'accueil, l'éducation, la prévention, la coordination. Il intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 7 ans, en relation avec leurs parents. Il les accompagne dans leur apprentissage de l'autonomie de la vie sociale.*

Son rôle consiste à stimuler leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques à travers des activités ludiques et éducatives.

L'EJE tient compte du milieu familial de l'enfant, dans ses dimensions sociales et culturelles. Il est attentif aux problèmes de santé ou de comportement rencontrés chez les petits et contribue à en prévenir l'apparition. A partir d'un projet pédagogique, l'EJE amène les enfants à pratiquer diverses activités (peinture, danse, musique...). Il mobilise leurs sens pour favoriser leur expression verbale et non verbale. Il leur apprend aussi à vivre en société, étape préalable à une scolarité réussie.

Educateur
de jeunes
enfants (EJE)

irts
languedoc-roussillon
institut régional du travail social

Domaines d'activités. Les communes et les associations sont les principaux employeurs d'éducateurs de jeunes enfants. On en compte aujourd'hui près de 20 000, dont 50% environ exercent dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèches collectives ou familiales, jardins d'enfants, haltes-garderies). Ils trouvent aussi leur place dans les hôpitaux et les établissements qui accueillent des enfants handicapés ou qui connaissent des difficultés sociales (foyers de l'enfance, maison maternelles). Les ludothèques, les bibliothèques et les centres de loisirs maternels réclament de plus en plus ces professionnels.

Educateur de jeunes enfants

Diplôme d'Etat de niveau III / Formation sur 3 ans / à Montpellier ou Perpignan

Pour candidater

. Conditions d'accès

Pour entrer en formation, le candidat doit être titulaire soit :

- du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation
- d'un titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités, ou du DAEU
- du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture, du CAP « petite enfance », du certificat d'aptitude aux fonctions d'AMP ou DE AVS et avoir exercé pendant 3 ans dans le champ de la petite enfance
- d'un diplôme d'Etat du secteur social ou paramédical au moins de niveau IV (détail sur notre site internet)
- de l'examen de niveau organisé chaque année par la DRASS

. Calendrier

Du fait du nombre important de candidatures, le calendrier de sélection s'étale sur une année scolaire.

Inscription > septembre à mi-novembre
Concours écrit > décembre
Epreuves orales > entre janvier et avril
Résultats > juin
Rentrée > septembre

Une formation théorique et pratique

> **1500 heures de formation théorique**
réparties en 4 domaines de formation (DF)

- DF1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (400 h.)
- DF2 : Action éducative en direction du jeune enfant (600 h.)
- DF3 : Communication professionnelle (250 h.)
- DF4 : Dynamiques institutionnelles, inter-institutionnelles et partenariales (250 h.)

> **15 mois de formation pratique** dans différents services accueillant des jeunes enfants et/ou leur famille (crèches, RAM, hôpitaux, foyers de l'enfance...)

Ce diplôme est délivré par le ministère des Affaires sociales. Cette formation est définie par l'arrêté du 16 novembre 2005. Elle est financée par le Conseil régional du Languedoc-Roussillon.

Statut étudiant : carte d'étudiant, mutuelle étudiante, bourse possible sous conditions de ressources...

+ d'infos

www.irts-lr.fr

04 67 07 02 30 / contactmontpellier@irts-lr.fr

> **Inscription au concours d'entrée uniquement en ligne**

> Toutes les infos nécessaires actualisées (dates, procédures, frais de sélection, d'inscription et de scolarité, résultats...)

> Modalités particulières (allègements, VAE, double certification).

> Autres : compléments d'infos sur le métier, annales du concours, vie étudiante...

+ d'infos